

COMMUNIQUE

Rapport de la mission gouvernementale « Adapter le système assurantiel français face à l'évolution des risques climatiques »

Le rapport de la mission pour l'assurabilité des risques climatiques a été rendu public le 4 avril dernier. L'APREF, qui a été auditionnée dans le cadre de cette mission, tient à saluer le travail réalisé par les trois rédacteurs du rapport.

Elle reste attentive aux mesures que les pouvoirs publics retiendront pour maintenir un marché d'assurance fonctionnel et équilibré face à l'évolution des risques climatiques, préalable nécessaire à la pérennité des capacités de réassurance privées.

Par son expertise sur les événements climatiques de grande ampleur et sa dimension internationale, la réassurance est en mesure d'accompagner les réflexions des pouvoirs publics. L'APREF se tient à leur disposition.

Paris, Avril 2024